

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2009

Étaient présents : Y.GEORGE, le maire,

Mesdames Duneau J , Germain N , Martin D, Messieurs, Bailhoux L, Cousin D, Favry K, Grisel P, Lasnier H, Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Vieillard C, Virlet F.

Mr Glédel Georges, absent, excusé, donne pouvoir à Mr Touzelet Serge.

Rappel de l'ordre du jour :

Commission consultative pour recensement agricole 2010

Convention d'analyses sanitaires pour la cantine scolaire

SICALA : adhésions, retraits de communes

SIDELC : Approbation du rapport d'activité 2008

Lyonnaise des eaux : présentation du rapport d'assainissement 2008

Indemnités kilométriques de l'éducateur APS

Décisions modificatives pour l'acquisition de matériel

Délibérations diverses

Questions diverses

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE

Le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche réalise fin 2010 un recensement agricole. Afin de préparer la phase de collecte, une opération préliminaire de constitution des listes d'exploitations à enquêter dans chaque commune s'effectuera auprès des mairies. Une commission doit être créée pour examiner la liste des exploitations de la commune que visiteront les enquêteurs du service régional de l'information statistique et économique. Le conseil municipal, unanime, nomme membres de cette commission, Mrs Dobbelaere, exploitant agricole, Rigault Jean-Jacques, retraité agricole, Prévost Guy, 1^{er} adjoint et Lasnier Henri 4^{ème} adjoint. Monsieur le maire étant président de droit.

CONVENTION AVEC LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL POUR LES CONTROLES SANITAIRES

Mr Y.GEORGE, le maire et Mme J Duneau, adjointe en charge des affaires scolaires et cantine présentent aux membres du conseil la convention établie par le Laboratoire Départemental d'Analyse de Blois pour la réalisation d'analyses agro-alimentaires d'auto-contrôles à la cantine. Des prélèvements de plats cuisinés seront effectués quatre fois par an pour un coût annuel de l'ordre de 400€. Le conseil, unanime, approuve les termes de la convention et autorise Mme Duneau J à la signer.

SICALA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents)

Y.GEORGE, le maire fait part au conseil que la commune, membre du syndicat, doit émettre un avis sur les adhésions et retraits au syndicat SICALA. Le conseil, unanime, entérine la décision du comité syndical en date du 9 juillet 2009 sur l'adhésion de SIERACLA (Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Réalisations, d'Aménagements de la Cisse Ligérienne et de ses Affluents) et le retrait des communes de Chouzy sur Cisse, Mesland, Monteaux, Onzain, Santenay, Seillac et Veuves.

RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DU SIDELC

Mr le maire donne lecture du rapport d'activité du SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité et Loir et cher) rendant compte des activités et missions exécutées au cours de l'année 2008. Le conseil prend acte de la transmission et présentation de ce rapport, il l'approuve à l'unanimité.

Mrs Gerberon J, maire de Mulsans et Mr Moreau JJ, maire de Cour S/Loire sont les représentants de notre canton.

RAPPORT D'ASSAINISSEMENT 2008 DE LA LYONNAISE DES EAUX

Mr le maire donne lecture du rapport annuel du délégataire relatif au service de l'assainissement de la commune. Il rappelle que la communauté d'Agglopolys a cette compétence. Le conseil prend acte de la transmission faite en séance. Ce rapport est mis à la disposition du public en mairie aux heures d'ouverture.

Mr Bailhoux tient à préciser que les travaux de curage des réseaux doivent être exécutés périodiquement. Mr George doit se rapprocher des services d'Agglopolys pour s'en assurer.

INDEMNITES KILOMETRIQUES DE L'EDUCATEUR APS

Dans le cadre de la convention de mise à disposition du personnel et pour les activités sportives, le conseil municipal, unanime, décide de verser à l'éducateur APS, 2^{ème} classe, des indemnités kilométriques liées à ses interventions dans les écoles de Saint Denis S/Loire et Villerbon, tous les mois et sur présentation d'un ordre de mission.

DECISIONS MODIFICATIVES POUR DES INVESTISSEMENTS

Mr George Yves, le maire, fait état de la situation budgétaire et précise qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement sur le budget 2009 afin de financer les investissements en téléphonie, informatique et outillage. Il propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement – dépenses

Cpte n° 61523 « entretien réparation voies et réseaux » -10500€

Cpte n° 023 « virement à la section d'investissement » +10500€

Section d'investissement - Opération n° 15 « matériel divers » - dépenses

Cpte n° 205 « concession et droits similaires » +1000€

Cpte n° 2183 « Matériel de bureau informatique » +3500€

Cpte n° 2184 « Mobilier » +1000€

Cpte n° 2188 « Autres immobilisations » +5000€

Section d'investissement – Opération financière - recettes

Cpte n° 021 « virement de la section de fonctionnement » +10500€

Le conseil, unanime, approuve cet ajustement budgétaire et charge le maire de son exécution.

DELIBERATIONS DIVERSES

ACQUISITION DU LAVOIR SIS LE CLOS DES SOURCES

Mr le maire propose de faire l'acquisition du lavoir situé en bas de la rue de la Loire ainsi que le terrain adjacent pour ensuite réaliser des travaux de rénovation et d'aménagements extérieurs constituant ainsi un véritable patrimoine valorisant pour la commune et s'intégrant parfaitement dans le circuit de la « Loire à vélo ».

Mr Prévost G ajoute que le problème d'évacuation des eaux pluviales pourrait être résolu.

Mr Bailhous L précise qu'il faudra tenir compte de l'emprise de la digue pour les travaux futurs.

Mr Virlet F rappelle que le terrain est situé dans une zone inondable.

Après en avoir délibéré, le conseil, unanime, autorise le maire à négocier le prix d'acquisition auprès des propriétaires, à faire les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions.

ACQUISITION DU TERRAIN SIS RUELLE DE VIHIERS

Suite à la proposition de vente faite à la commune par le propriétaire de la parcelle cadastrée ZC229 sise ruelle de Vihier pour une superficie de 904m², le conseil, à l'unanimité, accepte d'en faire l'acquisition au prix de 2.50€ le m².

Mr Lasnier H, adjoint chargé de l'urbanisme est autorisé à formaliser cette acquisition.

INFORMATIONS

Projet commerces

Mr S.Touzelet présente à nouveau la situation du projet « épicerie ». Il a reçu en mairie trois candidats et doit en rencontrer deux autres. Le choix du candidat devra se faire au plus tard la deuxième quinzaine de novembre, pour ensuite programmer les opérations et travaux.

Urbanisme - Projets en cours

Logements sociaux : Mrs George et Lasnier ont rendez-vous avec la société « Terre de Loire Habitat », bailleur social, pour l'étude des logements sociaux à associer aux projets Mardelles et Commerces. Une convention entre le bailleur social et la commune, si la commune était propriétaire des biens, pourrait être passée pour la réhabilitation de logements en centre bourg.

Lotissement des Mardelles : La commission Urbanisme s'est réunie le 30 septembre, étaient présents Mr Tirado de la société Aménagement Val de Loire et son géomètre pour étudier le plan du futur lotissement. Sont prévus la création de 20 lots (superficie de 600 à 800m²), de parkings et d'espaces verts. Une prochaine réunion est programmée le 16 novembre pour étudier et valider le projet (plan et études préalables) avant de déposer le permis d'aménager.

Mr Virlet F rappelle toute l'attention à porter à l'orientation des constructions, aux limites d'implantation, aux façades et éventuels pans coupés pour dégager la visibilité des angles de voies.

Une parcelle située dans la zone NC pourrait être acquise par l'aménageur pour la création d'un passage piétons et participer à la maîtrise des eaux pluviales.

Zone « Les Coutures » : Mrs George et Lasnier ont rencontré Melle Quentin-Fichet du service « urbanisme » de l'Agglo pour définir comment démarrer cette opération : un appel d'offres doit être lancé pour désigner un mandataire ayant pour mission l'élaboration du cahier des charges et le suivi de la procédure.

Audit « cœur de village » : Une première réunion aura lieu le 9 novembre pour le lancement de l'audit, elle visera à présenter les différents intervenants, la méthodologie de travail et le calendrier de la mission.

Travaux en cours

Mr Prévost G présente au conseil les travaux en cours et terminés.

- Le remplacement des poteaux d'incendie est en cours de réalisation
- Le lampadaire situé rue de la Cour du Puits a été remplacé.
- Un devis a été demandé pour la remise en état d'une partie du revêtement de la rue des Mardelles.
- Un devis a été demandé pour la remise en état des volets de l'espace culturel Oudin-Bretheau – salle des Charmilles.
-

Mr Vieillard C demande si sont prévues les poses de miroirs, rue Marigny et d'un panneau indicateur de vitesse aux entrées de la commune. Mr Prévost G lui répond que la décision sera prise lors d'une prochaine réunion de la commission Sécurité pour les miroirs, il précise qu'une convention est en cours avec les prestataires des mobiliers d'affichage pour la fourniture de radars.

Eclairage public

Mrs George Y, Prévost G et Touzelet S ont reçu Mr Lange de la société ETDE afin de revoir la programmation des horloges astronomiques. Mr George présente le tableau des nouveaux horaires qui sera présenté à la commission « Population » pour validation. Le nouveau dispositif proposé permet une grande souplesse de gestion conforme aux souhaits émis.

Panneaux d'information

Le contrat de fourniture de mobilier urbain passé avec la société BUEIL Publicité pour une durée de 10 ans a été résilié fin 2008. Le maire a sollicité différents prestataires pour l'installation de quatre nouveaux panneaux publicitaires.

Mr Touzelet S propose de prévoir la réimplantation des panneaux au titre des résultats de l'audit « cœur de village ».

Affaires scolaires

Cantine :

Mme Duneau fait un compte rendu des réunions « commission scolaire » et « cantine ».

- L'élaboration des menus est satisfaisante.
- Le service des repas a été modifié afin de limiter le bruit dans la grande salle de la cantine. Mr Prévost G doit se renseigner pour des travaux d'insonorisation.

Ramassage scolaire :

Un courrier sera adressé aux riverains de la rue Pierre Robin pour les aviser du passage du car scolaire.

Prévention santé

Dans le cadre d'un projet de « bus itinérant –prévention santé », ADES 41 de Blois (Association Départementale d'Education pour la Santé du Loir et cher) souhaite connaître les besoins de la commune. Ce dossier sera présenté à la commission « Population ».

QUESTIONS DIVERSES

Agglopolys

Présentation d'un document de travail du conseil communautaire du 15 juillet ayant pour titre « Quel projet de territoire pour 2030 ? », parmi les orientations données, le conseil s'interroge sur les priorités pour l'avenir d'Agglopolys et les actions à mettre en œuvre. Une réunion avec les élus municipaux aura lieu à Villerbon le 19 novembre 2009 à 18h30 pour échanger et débattre sur ce sujet.

Fêtes et cérémonies

Cérémonie du 11 novembre : A l'occasion de la cérémonie commémorative, une exposition sur « L'armée de Loire 1870-1871 » organisée par l'A.S.L.M. et présentée par Mr Garcia Joël, aura lieu du 11 au 15 novembre, à la mairie.

Vœux du maire : Une invitation sera adressée à Mr DEGRUELLE C, président d'Agglopolys .

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.